

**Bilan de l'épargne solidaire 2024 :
Une collecte record de 232 495 € au profit de 6 associations
grâce à l'engagement de la CARAC avec l'appui de Tikehau Capital
35% de plus qu'en 2023**



Précurseur de l'épargne solidaire en France depuis 20 ans, la CARAC, mutuelle à mission d'épargne, de retraite et de prévoyance annonce une progression de plus de 35% de fonds collectés dans le cadre de son dispositif d'épargne solidaire en 2024, atteignant 232 295 €. Cette collecte, réalisée avec l'appui de son partenaire Tikehau Capital, bénéficiera aux six associations partenaires engagées pour les personnes en situation de vulnérabilité.

Une épargne qui donne du sens : 232 495,27 € collectés pour six associations

Depuis son engagement dans l'épargne solidaire, la CARAC permet à ses adhérents de consacrer 1 % de leurs versements à des projets associatifs. Ce mécanisme de solidarité, intégré à plusieurs de ses offres d'assurance-vie, continue de mobiliser une communauté d'épargnants soucieux d'avoir un impact positif sur la société.

Pierre Lara, Président de la CARAC déclare "Cette collecte record illustre la vitalité de notre modèle mutualiste et l'engagement concret de nos adhérents en faveur d'une épargne qui a du sens. Devenir une Mutuelle à mission n'est pas un simple changement statutaire, c'est l'expression d'une conviction profonde : celle que la performance financière peut aller de pair avec la solidarité et l'utilité sociale. Nous sommes fiers de voir que, malgré un contexte économique complexe, la générosité de nos adhérents ne faiblit pas confirmant les valeurs qui nous animent : engagement, intégrité, confiance et solidarité."

Michel Andignac, Directeur général de la CARAC souligne "Le succès de cette collecte témoigne de la confiance renouvelée de nos adhérents et de l'engagement de notre partenaire Tikehau Capital. C'est aussi la preuve qu'un autre modèle d'épargne est possible, où chaque euro peut contribuer à changer des vies. Cette dynamique vient conforter notre ambition de proposer des solutions responsables et inclusives, au cœur de notre mission d'intérêt général."

En 2024, les fonds ont été répartis comme suit :



Arc-En-Ciel

45 952,10 € pour exaucer les vœux de 30 enfants atteints de maladies graves.

Parmi ces instants inoubliables : 6 enfants ont vécu l'expérience unique de devenir soigneurs en herbe au parc de Branféré, 7 jeunes ont foulé le tapis rouge du Festival de Cannes, 9 autres ont vécu un baptême de conduite en Porsche, et 3 ont assisté à la Dream Cars Day. Batiste a pu découvrir le chien de traîneau, Noa a visité les studios Harry Potter à Londres, Amélie a rencontré Julien Doré, Mylana a nagé avec des dauphins et Kamilya a passé une journée au Parc Astérix.



APF France handicap

34 337,83 € pour assurer la logistique de séjours vacances de plus de 500 personnes en situation de handicap permettant par la même occasion à leurs proches aidants de bénéficier de temps de répit indispensables. En 2024, de nouvelles formules ont enrichi l'éventail des séjours proposés.



Mécénat Chirurgie Cardiaque

58 332,49 € pour accueillir cinq enfants défavorisés atteints de malformations cardiaques avant d'être opérés : Anaëlle Hounkpatin, 2,5 ans (Bénin), Abigail-Myles Wulbe Umene, 2 ans et Kinso Nfomi, 3 ans (Cameroun), Ny Rajo, Tianay Rakotondramanana, 2 ans et Harena Adriel Raaily, 10 ans (Madagascar).



ODP

29 960,96 € pour offrir un soutien moral et financier à des sapeurs-pompiers et à leur famille se trouvant en situation de précarité du fait d'un accident, d'une maladie, de la perte d'un emploi, etc.



Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC)

33 918,09 € pour aider 85 personnes au chômage à retrouver un emploi, en finançant un parcours d'accompagnement personnalisé pour chacune d'elle, incluant des rendez-vous individuels réguliers avec un binôme de bénévoles dûment formés, des ateliers collectifs et ou encore une orientation pour un suivi psychologique.



Unapei

29 993,80 € pour financer des campagnes en faveur de l'accessibilité, la citoyenneté, l'éducation, la santé, le travail et l'habitat comme *#UrgenceHandicap* visant à interpeller les candidats aux élections européennes et législatives à faire du handicap un sujet prioritaire, *#LaVoixDesParents* avec notamment le tournage et la diffusion de vidéos témoignages d'aidants sur leurs attentes et besoins ou encore la campagne *#jaipasécale* relancée pour la 6e année consécutive.

Un engagement en cohérence avec la transformation de la CARAC en Mutuelle à mission

Poursuivant son engagement en faveur d'une finance plus solidaire, la CARAC est devenue officiellement une Mutuelle à mission en juin 2024. Cette évolution marque une nouvelle étape dans son histoire et renforce son positionnement en tant qu'acteur responsable et engagé.

Cette transformation repose sur quatre objectifs statutaires, dont celui de développer des solutions d'épargne et d'assurance accessibles et solidaires. L'épargne solidaire illustre parfaitement cette ambition, en permettant aux adhérents de la CARAC de faire fructifier leur épargne tout en soutenant des causes qui leur tiennent à cœur.

Une dynamique solidaire qui s'inscrit dans la durée

Depuis le lancement de ses offres solidaires en 2021, la CARAC observe une mobilisation croissante de ses adhérents en faveur de l'épargne engagée. Malgré un contexte économique marqué par une forte inflation, le total des dons collectés en 2024 démontre l'attention constante portée à la finance solidaire.

A propos de la Carac

La CARAC, Mutuelle d'épargne, de retraite et de prévoyance à taille humaine, qui conçoit, gère et distribue des solutions financières qui s'adressent à toutes les personnes soucieuses de performance et d'intégrité dans la gestion de leur patrimoine. La CARAC dispose d'un réseau de collaborateurs sur l'ensemble du territoire qui, grâce à leur expertise, conseillent et accompagnent les épargnants dans la durée, face aux complexités du monde financier.

Fière de son histoire centenaire et de sa culture mutualiste, porteuse de valeurs telles que l'engagement, l'intégrité, la confiance, et la solidarité, la CARAC se fait un devoir d'être à la hauteur des attentes de ses adhérents. Garante de leur intérêt à la fois collectif et individuel, elle incarne un modèle avisé qui fait de ses adhérents des acteurs à part entière de la gouvernance. En 2024, à l'occasion de son centième anniversaire, la CARAC a adopté le statut de Mutuelle à mission.

Pour plus d'informations :

www.carac.fr - [Facebook/Carac.epargne](https://www.facebook.com/Carac.epargne)
[X/Carac epargne](https://twitter.com/Carac_epargne) - [linkedin/Carac](https://www.linkedin.com/company/Carac)

Contact presse : becoming

Véronique WASA

Consultante RP

Tél. : 06 52 22 69 07

veronique.wasa@becoming-group.com

Isabelle Genest

Directrice de la Communication

Tél. : 01 55 61 56 23

igenest@carac.fr